



DESTINATAIRES : À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires et membres du personnel infirmier

EXPÉDITEURS : Christelle Robert, conseillère cadre en soins infirmiers, DSIEU
Geneviève Huot, conseillère en soins critiques, DSIEU

DATE : Le 13 janvier 2026

OBJET : **Nouvelles OIPI Diverticulite non compliquée et compliquée**
Accueil clinique : Révision de l'OC-6132 Initier des mesures dx
lors d'une diverticulite suspectée

Nous vous informons qu'à compter du 13 janvier 2026, 2 nouvelles ordonnances individuelles pré-imprimées (OIPI) sont introduites afin de soutenir la prise en charge clinique des diverticulites :

- [OIPI-1012 – Diverticulite non compliquée](#)
- [OIPI-1013 – Diverticulite compliquée](#)

Ces OIPI peuvent être utilisées **dans l'ensemble des secteurs**, selon les modalités prévues.

Veuillez noter également que pour l'**Accueil clinique**, la mise à jour de l'ordonnance collective [OC-6132 – Initier des mesures diagnostiques lors de diverticulite suspectée chez un usager référé à l'accueil clinique](#) a été effectuée et sera également déployée, de même que le formulaire de référence [CLI-60125 Accueil clinique – Demande de consultation et d'investigation](#).

Ces documents incluent les nouvelles recommandations de l'INESSS publiées récemment. Entre autres, l'antibiothérapie a été mise à jour ainsi que l'introduction d'un antidouleur dès la suspicion de la diverticulite. À noter, l'antibiothérapie est maintenant réservée à des ciblées soit la diverticulite compliquée ou simple à modérée avec facteurs de risque.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer une application optimale de ces outils cliniques, de favoriser l'harmonisation des pratiques et de soutenir une diffusion appropriée de l'information auprès de l'ensemble des équipes concernées.

CR GH